

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

OPERATEUR EN HABILLEMENT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR

CODE 521110S10D2 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 27 juillet 2011,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

OPERATEUR¹ EN HABILLEMENT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et d'exploiter les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux nécessaires à la réalisation de vêtements simples de qualité en vue tant d'une insertion socioprofessionnelle que d'un usage personnel.

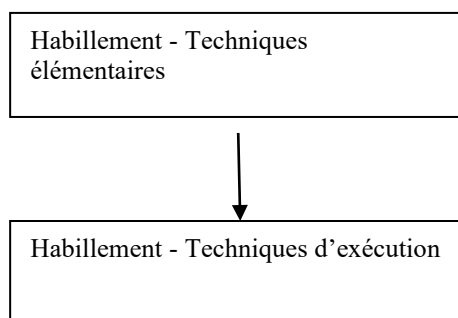
2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Habillement - Techniques élémentaires	ESIT	521111U11D2	501		240
Habillement - Techniques d'exécution	ESIT	521112U11D2	501		240

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
Nombre de périodes suivies par l'étudiant	480
Nombre de périodes professeur	480

¹ Le masculin est utilisé à titre épique.

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION : OPERATEUR EN HABILLEMENT



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat d'opérateur en habillement du niveau de l'enseignement secondaire inférieur.